



**PROMOTION ET PRATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE COMME MOYEN DE  
FAVORISER LA PAIX ET LA SECURITE : TIRER DES ENSEIGNEMENTS DES EVENEMENTS  
RECENTS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD**

***Projet de rapport présenté par  
M. M. Gyöngyösi (Hongrie), co-rapporteur***

**Introduction**

L'année 2011 a vu de profonds changements dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Les soulèvements auxquels on a assisté en Tunisie, en Egypte, au Yémen, à Bahreïn, en Jamahiriya arabe libyenne et en République arabe syrienne - communément désignés sous le nom de "printemps arabe" - annoncent l'avènement d'un nouvel ordre régional et semblent rétablir la fierté et, dans une certaine mesure, le sentiment de communauté des nations arabes. Ces soulèvements ont permis de dénoncer les dictatures en place parce que les "sujets" d'autrefois se sont mués en citoyens en se dressant contre l'oppression morale, religieuse et institutionnelle.

De même, ces événements ont permis aux Etats de se redéfinir dans ce nouvel ordre. L'instauration d'une réelle société démocratique fera de ces Etats des exemples pour la région et l'ensemble du monde arabe et leur vaudra une reconnaissance indéniable.

Pour de nombreuses personnes, l'adoption et l'application des principes fondamentaux de la démocratie sont une condition préalable à la promotion et la pratique de la bonne gouvernance. De plus, sont considérées comme conditions nécessaires d'un Etat constitutionnel : une Constitution reconnue par la majorité, d'où découle un cadre juridique régissant les institutions, les pratiques et procédures; l'organisation d'élections transparentes, libres et régulières, où les partis politiques sont mis en concurrence pour assurer la représentation politique des citoyens; et un système de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Normalement, ces différentes conditions permettent de donner une assise institutionnelle au pouvoir politique. Enfin, pour que la bonne gouvernance contribue à la paix et à la sécurité, il faut que les institutions politiques, économiques et sociales établies dans ce cadre, ainsi que toutes les ressources nationales soient utilisées au profit des citoyens et servent l'intérêt national.

Le présent rapport traitera dans un premier temps, d'un point de vue théorique, de ce que la bonne gouvernance apporte à la paix et la sécurité au sein de la société. Ensuite, en nous fondant sur un examen du contexte et des causes des soulèvements qui se sont produits en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, nous nous efforcerons de tirer des enseignements de ces événements. Enfin, nous étudierons de près le parallèle qui est souvent fait entre les événements du printemps arabe et ceux qui se sont joués en 1989 en Europe centrale et de l'Est. Nous examinerons les points communs et les différences avec les changements qui ont eu un impact si profond sur cette région.

## **Qu'est-ce que la bonne gouvernance ?**

La bonne gouvernance est une notion très vaste que l'on utilise généralement dans le domaine du développement pour décrire la manière dont les institutions conduisent les affaires publiques et gèrent les ressources nationales pour garantir les droits de l'homme au sein d'une société. Par "gouvernance", on désigne le processus de prise de décisions et de mise en œuvre de ces dernières dans toute une série de domaines, de sorte que l'on parle de gouvernance d'entreprise, ou de gouvernance locale, nationale et internationale.

Dans le domaine politique, on utilise souvent la notion de bonne gouvernance pour distinguer les institutions et environnements politiques ou économiques défailants de ceux qui fonctionnent. Dans la mesure où durant les dernières décennies les régimes politiques les plus probants ont été ceux des Etats démocratiques libéraux, qui se trouvent majoritairement dans le monde occidental, on a généralement tendance à prendre les institutions de ces pays comme référence pour juger celles des autres pays. En ce sens, on pourrait reprocher à ce modèle de ne pas tenir compte des différences historiques, sociales et culturelles, et donc de donner lieu à des comparaisons simplistes. Dans la mesure où les gouvernements pensent ou prétendent tous appliquer le principe de bonne gouvernance, d'aucuns diront même que les normes fixées par la communauté internationale vont à l'encontre des spécificités culturelles.

Nombre d'organisations internationales ont établi leur propre définition de la bonne gouvernance, limitant ainsi l'acceptation de cette expression à une série de conditions qui correspondent à leur mission, mais dans tous les cas, ces définitions ont trait à la manière dont le pouvoir est exercé.

Le Fonds monétaire international (FMI) encourage ainsi la promotion de tous les aspects de la bonne gouvernance qui consiste notamment à assurer la primauté du droit, à améliorer l'efficacité et la transparence du secteur public et à lutter contre la corruption, autant d'éléments censés garantir un environnement dans lequel l'économie peut prospérer. Le FMI insiste sur le fait que la corruption au sein de l'économie est le fruit d'une mauvaise gouvernance, qui se caractérise par trop ou trop peu de régulation.

La Banque mondiale définit la bonne gouvernance dans un contexte de réformes destinées à améliorer le contrôle et l'administration des ressources économiques et sociales. Elle met en avant trois éléments qui, selon elle, influent sur la nature de la gouvernance d'un pays : i) le type de régime politique; ii) la gestion des ressources économiques et sociales aux fins du développement; et iii) la capacité des gouvernements à définir des politiques et à les appliquer.

Autre organisation internationale dont le travail porte sur le développement économique, l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) définit la gouvernance comme l'exercice de l'autorité politique et du contrôle au sein d'une société pour améliorer la gestion des ressources dans une optique de développement économique et social. Cette définition, quoique vague, est unique en son genre en ce sens qu'elle fait état des responsabilités de l'autorité publique dans la définition de règles pour encadrer les activités économiques au sein de la société, de son rôle pour optimiser la répartition des richesses et de la nature des relations entre gouvernants et gouvernés.

Durant la dernière décennie, la Commission européenne, organe exécutif de l'Union européenne (UE), a adopté sa propre définition de la gouvernance, conformément à laquelle l'expression de "gouvernance européenne" désigne les règles, mécanismes et comportements influant sur la manière dont les pouvoirs sont exercés à l'échelon européen, et s'appuie en particulier sur les principes d'ouverture, de participation, de transparence, d'efficacité et de cohérence. Ces cinq principes viennent s'ajouter à ceux de subsidiarité et de proportionnalité. La

Commission européenne souligne l'importance de chacun de ces principes pour renforcer la gouvernance démocratique. Ils constituent selon elle les fondations de la démocratie et de l'état de droit, non seulement dans les 27 Etats membres de l'Union européenne, mais s'appliquent aussi à tous les niveaux de la puissance publique (mondial, européen, national, régional et local).

De son côté, l'Organisation des Nations Unies (ONU) prône une réforme s'appuyant sur le développement humain et la transformation des institutions politiques, et attache huit principes à la bonne gouvernance, qui doit être axée sur le consensus, participative, fondée sur la primauté du droit, effective et efficace, responsable, transparente, en adéquation avec les besoins, équitable et inclusive.

D'après la définition de l'ONU, la bonne gouvernance garantit que les priorités politiques, économiques et sociales s'appuient sur un large consensus au sein de la société et que l'avis des plus pauvres et des plus vulnérables est pris en compte dans les décisions touchant à la répartition des moyens affectés au développement.

Au vu de ces définitions, on peut dire que la bonne gouvernance désigne la manière dont le pouvoir s'exerce, que ce soit dans le domaine public ou dans celui de l'entreprise. Pour ce faire, l'autorité au pouvoir tient sa légitimité de ce qu'elle est désignée au moyen d'élections populaires ou par nomination. Dans un cas comme dans l'autre, elle doit se montrer responsable envers ceux qui l'ont élue ou nommée et exercer le pouvoir avec efficacité, responsabilité et transparence. La bonne gouvernance s'entend d'une gouvernance réactive s'accompagnant d'institutions efficaces et responsables, ainsi que de lois dans tous les domaines relevant de la sphère publique (administration publique, politique, économie, affaires sociales, entreprise, justice, etc.), de nature à favoriser le développement, la primauté du droit, un système de justice juste et efficace, et la bonne fourniture des biens et des services pour le bien de la société. Pour que les citoyens puissent prendre part aux décisions qui ont un effet direct sur leur vie, le cadre institutionnel doit aussi prévoir une large participation du public aux processus économiques, sociaux et politiques, notamment à des élections libres et régulières. Dans ces conditions, il est essentiel que la gouvernance soit transparente et que les citoyens aient facilement accès aux informations qui leur permettront de prendre les bonnes décisions.

### **La bonne gouvernance comme moyen de promouvoir la paix et la sécurité**

Comme le montre l'expérience, il existe une corrélation de fait entre les différentes caractéristiques de la bonne gouvernance et le degré de paix et de sécurité dont jouit la société. Depuis toujours, on entend par "sécurité", la sûreté qu'un Etat (ou une organisation) peut assurer à ses citoyens (ou membres) contre les actes de violence venant de l'intérieur ou de l'extérieur. Mais, la sécurité englobe aussi les mesures prises pour assurer cette sûreté, c'est-à-dire l'efficacité de l'Etat pour organiser la protection institutionnelle de ses citoyens. Interviennent en général dans cette protection : les forces de défense institutionnelles, mais aussi un cadre juridique reposant sur la Constitution et visant à assurer la primauté du droit au sein de la société. Et depuis peu, le terme de sécurité englobe aussi le bien-être économique et social des citoyens, bien-être que l'autorité au pouvoir peut assurer grâce à une bonne gouvernance de l'économie propice au développement économique et à une gestion transparente et rationnelle des ressources nationales, autant d'éléments qui, ensemble, contribuent à la paix et à la sécurité au sein de la société, avec pour corollaire qu'une gouvernance déficiente représente un danger pour la paix et la sécurité.

Réciproquement, la paix et la prévention des conflits sont essentiels à la bonne gouvernance. Il y a donc un lien direct et évident entre les deux notions. Il semblerait en effet que les citoyens vivant dans un régime où règne la bonne gouvernance, avec tous ses attributs, et bénéficient par conséquent d'une économie prospère, de l'état de droit, du respect des droits de

l'homme, de la cohésion sociale, ainsi que de la paix et de la sécurité, soient moins enclins à remettre la paix en cause en déclarant la guerre ou en incitant au désordre civil.

Comme cela a été montré plus haut, il y a un lien direct entre la paix et la sécurité et la situation politique, économique et sociale des citoyens. Il est vrai en outre que l'instabilité politique, économique et sociale entraîne des risques pour la paix et la sécurité et donc pour la bonne gouvernance. On peut donc dire non seulement que la bonne gouvernance contribue à la paix et la sécurité au sein de la société, mais aussi que la paix et la sécurité contribuent à alimenter la bonne gouvernance.

Il est largement admis que les mesures visant à renforcer la bonne gouvernance contribuent également à la paix et la sécurité aux échelons national, régional et mondial. A l'échelon national, un gouvernement qui poursuit les objectifs de bonne gouvernance, autrement dit, qui veille à ce que les institutions démocratiques fonctionnent correctement, qui établit un système de lois, de pratiques et de procédures fondé sur une Constitution solide, qui respecte les droits de l'homme, garantit un système politique transparent au moyen de contre-pouvoirs et d'élections libres et régulières et garantit une structure fonctionnelle de l'économie, contribue à la paix et la sécurité.

Au plan international, la sécurité nécessite un partenariat mondial. Les initiatives telles que celle des Objectifs du Millénaire pour le développement adoptés en 2000, lors du Sommet du Millénaire de l'ONU, par les 189 Etats Membres de l'Organisation, contribuent à la paix et à la sécurité dans le monde en favorisant la bonne gouvernance. La Déclaration du Millénaire appelle à défendre la paix, la sécurité et les droits de l'homme, à éliminer la faim et la pauvreté et rappelle le droit à l'éducation et son importance dans une optique de développement durable. Elle rappelle également que la paix et la sécurité sont indispensables à la bonne gouvernance et en font partie intégrante, tant à l'échelon local qu'à l'échelon mondial.

### **Contexte des soulèvements du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord**

Les soulèvements intervenus dans le cadre du printemps arabe ont été déclenchés par les manifestations qui ont débuté en Tunisie le 18 décembre 2010, suite au geste tragique de Mohamed Bouazizi, qui s'est immolé pour dénoncer la corruption, la brutalité et les abus de la police. La "révolution du jasmin", qui s'est opérée en Tunisie, a conduit au renversement du Président Zine al-Abidine Ben Ali, le 14 janvier 2011.

Peu après la chute du Président tunisien, une série de manifestations a débuté dans la capitale égyptienne, pour obtenir la démission du Président Hosni Moubarak, qui a finalement été renversé le 11 février, après 30 ans au pouvoir. Les événements tunisiens et égyptiens ont déclenché des insurrections en chaîne en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, avec toute une série de révoltes en Algérie, en Jordanie, au Yémen, à Bahreïn et en Syrie.

Dans le cas de la Libye, le soulèvement contre Mouammar Kadhafi a débouché purement et simplement sur une guerre civile, avec une bataille féroce et prolongée entre les forces de Kadhafi qui avaient la mainmise sur l'Ouest du pays et les rebelles qui dominaient l'Est. Le 5 mars 2011, les rebelles ont fondé le Conseil national de transition (CNT) à Benghazi, leur bastion au Nord-est de la Libye. Suite à une intervention de l'OTAN et à la résolution 1973 du Conseil de sécurité de l'ONU autorisant un blocus aérien complet de la Libye pour protéger les civils, le 22 août, les rebelles avaient envahi Tripoli.

### **Les causes de ces insurrections**

Parmi les causes nombreuses et complexes à l'origine de ces soulèvements, il y a un événement particulier : l'immolation, le 17 décembre 2010, en Tunisie, de Mohamed Bouazizi, vendeur ambulant de fruits et légumes dont la police venait de confisquer la charrette pour défaut

d'autorisation. En Tunisie et en Egypte, la cause première des révoltes se trouve dans la désillusion économique et sociale de la population et en particulier des jeunes. Les manifestants voulaient au départ une réforme de l'économie, davantage d'emplois et la fin de la corruption. Les jeunes sont particulièrement surreprésentés parmi les chômeurs, surtout en Afrique du Nord, où ils constituent près de 70 pour cent de cette catégorie<sup>1</sup>. Si l'on considère que, sur une population de 83 millions d'habitants, en Egypte, la majorité des gens vivent avec moins de 4 dollars E.-U. par jour, que près de 20 millions de personnes vivent avec moins de 2 dollars et que 20 autres millions de personnes gagnent environ 2 dollars par jour, on comprend aisément à quel point ils ont pu être dépités par les réformes économiques<sup>2</sup> mises en place suite à la crise financière de 2008-2009. Il convient également de noter que les réformes destinées à libéraliser les économies d'Afrique du Nord en 2003 avaient déjà suscité de vives tensions sociales, que la crise financière a encore exacerbées. Enfin, la hausse du prix des denrées alimentaires<sup>3</sup> partout dans le monde n'a fait qu'ajouter aux souffrances de la population.

Certains analystes font remarquer que les pays concernés - hormis le Yémen - ne sont pas parmi les plus pauvres de la planète, de sorte que les dirigeants politiques auraient dû être en mesure de mettre fin à l'appauvrissement des masses ou au moins de le ralentir en répartissant plus équitablement les richesses nationales, ou ne fût-ce que de tenir compte de l'explosion démographique, comme l'attestent les mesures qu'ont prises les Etats prospères de la région, face à la succession des évènements en Tunisie, en Egypte et en Libye. L'Emir du Koweït a ainsi déclaré que tous les citoyens toucheraient 3 599 dollars avant mars 2012 et des denrées alimentaires ont été distribuées gratuitement. De même, en Arabie saoudite, le roi a annoncé qu'il allait puiser 35 milliards de dollars dans les réserves du Royaume pour couvrir les prestations sociales. Avant le déclenchement de la guerre civile, le colonel Kadhafi n'avait pas hésité à distribuer de l'argent.

Outre les exigences économiques et sociales, il y avait aussi des motivations politiques derrière les révoltes populaires qui ont secoué la région. Les manifestants qui voulaient d'abord en finir avec les régimes autoritaires et obtenir la démission de leaders en place depuis trop longtemps (Ben Ali, Moubarak, Kadhafi) ont fini par demander des élections libres et régulières, la fin de la censure et le respect des droits de l'homme. Il convient de rappeler que des élections avaient eu lieu en Egypte en novembre 2010 et que la majorité de la population était déjà extrêmement mécontente des résultats, dénonçant notamment des fraudes et une loi électorale injuste. De ce fait, dès le début, les exigences politiques étaient très marquées dans la révolte égyptienne. A l'inverse, en Libye, la complexité des relations tribales au sein de la société et les structures mouvantes du système politique font que les exigences de l'opposition à Kadhafi dans ce domaine sont moins clairement exprimées, voire relativement floues. Bahreïn est un cas à part. Si la majorité des commentateurs parlent principalement d'un conflit religieux opposant sunnites et chiites, le problème est plus profond et touche d'abord à la discrimination sociale et politique dont fait l'objet la majorité chiite dans une société aux mains de la minorité sunnite, un phénomène aggravé par l'établissement, dans le royaume, de sunnites auxquels les autorités ont accordé la naturalisation afin de modifier les ratios de la société. L'intervention armée de l'Arabie saoudite, conformément à la décision du Conseil de coopération du Golfe<sup>4</sup>, pour soutenir l'action

---

<sup>1</sup> En Algérie, par exemple, 90 pour cent des chômeurs ont moins de 35 ans. En Egypte, ils sont 87 pour cent à avoir entre 15 et 29 ans.

<sup>2</sup> Les réformes économiques comprenaient une réduction radicale des subventions publiques sur des biens essentiels tels que le pétrole, l'électricité et le pain.

<sup>3</sup> D'après les chiffres du Programme alimentaire mondial (PAM), entre 2003 et 2011, le prix de la viande a augmenté de 70 pour cent, celui du lait a été multiplié par 2,3, le prix des céréales par 2,5, celui de l'huile et des matières grasses par 2,8 et celui du sucre par 4,2.

<sup>4</sup> Alliance de six pays sunnites du Golfe persique convenus de se prêter assistance militaire en cas d'agression extérieure contre l'un d'entre eux. Le soulèvement des chiites pouvant difficilement être considéré comme une agression extérieure contre Bahreïn, la légitimité de l'invasion saoudienne pose question.

du Gouvernement bahreïnite contre les chiites en mars 2011, a encore accru les tensions sectaires dans le Royaume.

Plusieurs pays de la région ont également tenté d'éviter les révoltes populaires en recourant à des manœuvres politiques. Suite aux événements tunisiens et égyptiens, le Président du Yémen - au pouvoir depuis 30 ans - a annoncé, le 2 février, que ni lui, ni son fils n'avaient l'intention de se présenter aux élections de 2013. Le 22 février, le Gouvernement algérien a levé l'état d'urgence instauré en 1992 et en février, le Roi de Jordanie a promis toute une série de réformes. Enfin, le 10 mars, le Roi du Maroc a lancé une grande réforme de la Constitution, et ce ne sont là que quelques exemples des mesures politiques prises à titre préventif dans la région.

Il y a un autre élément en cause dans les soulèvements qui ont agité la région : la position géopolitique ou géostratégique des pays concernés. Bien qu'il s'agisse d'une cause indirecte, il importe de noter que l'on retrouve systématiquement dans ces mouvements un certain degré de sentiment anti-occidental. Pour certains, ce sentiment aurait été provoqué par le soutien aveugle de l'Occident aux régimes autoritaires de la région qui opprimaient leurs peuples et servaient de bonne volonté les intérêts occidentaux.

La "révolution du jasmin" s'est déroulée dans un pays, la Tunisie, qui jouait un rôle stratégique pour l'Union européenne. La Tunisie était en effet considérée comme faisant partie d'une zone tampon contre la progression de l'Islam radical. Son rôle de rempart, ainsi que la coopération économique avec l'Europe, permettaient à Ben Ali de se maintenir au pouvoir, tandis que l'Union européenne acceptait de fermer les yeux sur le déficit démocratique. En plus du pétrole, la Libye jouait elle aussi ce rôle de rempart et aidait l'Union européenne et en particulier l'Italie, à contenir l'afflux de migrants africains. Pourtant, contrairement à l'Égypte, ni la Tunisie, ni la Libye n'ont jamais eu un rôle stratégique pour les États-Unis ou la sécurité d'Israël.

Depuis trois décennies, la communauté internationale considère l'Égypte comme un allié des États-Unis, ce qui tient pour beaucoup à la signature du Traité de paix israélo-égyptien en 1979. Le volume de l'aide extérieure versée par les États-Unis à l'Égypte prouve l'importance stratégique de cette dernière. Entre 2001 et 2010, les États-Unis ont alloué plus d'un tiers de leur aide extérieure à l'Égypte et à Israël. Rien qu'en 2010, l'Égypte a reçu plus de 1,5 milliard de dollars d'aide de Washington, dont 1,3 milliard sous forme d'aide militaire, et seulement 250 millions d'aide économique.

Le régime Moubarak a coopéré avec Israël pendant des années et même partagé des informations avec l'État hébreu par l'intermédiaire de son service de renseignement, pour l'aider à maîtriser le Hamas et à maintenir la paix entre les deux pays. Il n'est donc pas surprenant que Washington et Jérusalem souhaitent voir un gouvernement pro-occidental en Égypte dans l'après-Moubarak. La question est de savoir si, après les élections libres et régulières qui doivent se tenir cette année en Égypte, la position pro-occidentale et pro-israélienne de Moubarak sera toujours de mise. L'importance stratégique de la péninsule du Sinaï, la question palestinienne et la sécurité des transports dans le Canal de Suez sont des questions stratégiques sur lesquelles les élections égyptiennes auront de grandes répercussions.

### **Les enseignements tirés des événements**

Comme nous l'avons expliqué plus haut, l'appauvrissement, le chômage et la corruption sont à l'origine des insurrections qui ont secoué la région, sur fond de revendications socio-économiques. Les données disponibles et les réactions des dirigeants de la région donnent un aperçu de l'ampleur des inégalités sociales existant dans ces sociétés. Le résultat final des changements que la région connaît actuellement dépendra en grande partie de la capacité des nouveaux pouvoirs à modifier le système de répartition des richesses, à l'origine des tensions. Un

nouveau système de répartition et des créations d'emplois sont indispensables pour un partage plus équitable des ressources nationales. C'est là un changement absolument indispensable pour remédier aux problèmes quotidiens de pauvreté, de corruption, d'accès à la santé et à l'éducation, qui engendrent la défiance des citoyens à l'égard des institutions démocratiques et de la démocratie même.

Il ne fait aucun doute que ce processus de renforcement des nations et des institutions prendra du temps. L'expérience des pays d'Europe centrale et de l'Est - région qui n'avait que peu ou pas d'expérience de la démocratie - a montré que l'édification de la démocratie est un processus long, en particulier lorsqu'on sait que les relations de pouvoir au sein de la société sont en mouvement perpétuel. Il faut remanier en profondeur les constitutions, les systèmes électoraux, les lois, règlements et procédures qui régissent les partis politiques, le système juridique, les médias, la participation de la société civile, mettre en place des organes indépendants de surveillance des pouvoirs publics, des syndicats, etc. Et plus important encore, il faut que les esprits - des gouvernants et des gouvernés - s'adaptent aux conditions d'un système démocratique.

Les principales leçons que l'on puisse tirer du printemps arabe sont donc le besoin urgent d'améliorer la situation économique et les conditions de vie des citoyens et celui d'engager des réformes démocratiques inclusives, c'est-à-dire fondées sur la volonté des citoyens s'exprimant au moyen d'élections libres et régulières. Par ailleurs, un système démocratique se doit de respecter les droits de l'homme et de s'appuyer sur un état de droit. La démocratie est ce qu'il y a de mieux pour la liberté d'expression, l'égalité des changes et l'égalité de traitement de toutes les catégories de la société.

S'il est un autre élément à retenir de ces soulèvements populaires, c'est que la paix et la sécurité dans la région ne peuvent être durablement assurées par des régimes qui ne servent pas les intérêts de leurs citoyens et de leur nation et qui recherchent des appuis extérieurs pour se maintenir au pouvoir. Dans une résolution adoptée par sa 124<sup>ème</sup> Assemblée, au Panama, le 20 avril 2011, l'UIP affirme à propos des pays arabes qui se sont soulevés, que "ces peuples et pays ont le droit de déterminer leur avenir politique" et rappelle que "les démocraties devraient refléter la diversité des histoires et des cultures". Ce devrait être une leçon pour tous les défenseurs de la démocratie, à savoir que c'est toujours aux citoyens eux-mêmes qu'il appartient de déterminer leur avenir politique en fonction des particularités culturelles et historiques de leur nation. Les puissances occidentales ne devraient pas perdre cela de vue lorsqu'elles tentent d'influer sur le résultat des élections dans la région.

## **Conclusion**

Durant des décennies, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient ont été caractérisés par des régimes autoritaires incarnés par des dictatures, des monarchies absolues ou des républiques cléricales. Le règne prolongé de ces régimes a privé les citoyens de participation à la vie politique et étouffé toute opinion jugée dissidente par les pouvoirs en place. Les différentes causes examinées dans le présent rapport ont fait surgir les opinions des citoyens jusque là opprimés, prouvant ainsi que l'oppression ne peut indéfiniment garantir la paix et la sécurité. C'est seulement par la pratique d'une bonne gouvernance et l'application de tous les principes exposés dans le présent rapport que la paix et la sécurité sont possibles au sein d'une société.